



Identifiant SNES (si vous êtes déjà adhérent)

Sexe Fém. Masc. **Date de naissance** .. / .. /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat précisé sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Adresse (résidence, bâtiment, n° et voie)

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Courriel (Respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux)

Établissement d'affectation (Nom et ville) Code

Établissement d'exercice si différent (Nom et ville) Code

Catégorie (Certifié, Agrégé, classe normale, Hors Classe, Classe Exceptionnelle, Chaire Sup, CPE, AED, Psy-EN, contractuel, AVS...)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Si titulaire : poste fixe TZR

Si temps partiel, quotité :

Si contractuel : CDD CDI

Discipline :

Échelon et date de promotion :

Cochez les cases selon votre situation :

Stagiaire **Retraité**

Conseiller en formation continue

Conseiller pédagogique tuteur

Enseignant en ST2S Classe prépa

Formateur GRETA CNDP - CRDP

Enseignant au CNED

Autre, précisez :

66% de votre cotisation syndicale est déductible du montant de vos impôts.
Si vous êtes non imposable, vous obtiendrez un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation.

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : € (voir barème)

Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES Versailles.

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre : **paiement par prélèvements automatiques reconductibles.** Je serai informé des montants et échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion, modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires et modifier en conséquence le montant des prélèvements (validés pour l'année scolaire, dernier prélèvement au plus tard en août).

Paiement par **prélèvements automatiques non reconductibles.** (Validés pour l'année scolaire en cours).

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant :

prélèvements de € chacun.

Date : **Signature** :

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2018 en fonction de la date de réception du bulletin.

Joindre obligatoirement un RIB, signer et compléter le mandat SEPA ci-dessous en cas de prélèvements.

N.B. : « paiement récurrent » ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements.



MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :

Le :

SIGNATURE :

Paiement : récurrent ou unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion Ne rien inscrire sous ce trait

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2018 en fonction de la date de réception du bulletin.

Échelon Catégorie	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9 ou B1	10 ou B2	11 ou B3
Certifiés, CPE, Psy-EN Classe Normale <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	119 € 11,9 € 41 €	147 € 14,7 € 50 €	175 € 17,5 € 60 €	180 € 18 € 62 €	184 € 18,4 € 63 €	194 € 19,4 € 66 €	207 € 20,7 € 71 €	220 € 22 € 75 €	236 € 23,6 € 81 €	252 € 25,2 € 86 €	
Certifiés, CPE, Psy-EN Hors Classe, DCIO <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	217 € 21,7 € 74 €	232 € 23,2 € 79 €	247 € 24,7 € 84 €	266 € 26,6 € 91 €	283 € 28,3 € 97 €	298 € 29,8 € 102 €					
Biadmissibles <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	124 € 12,4 € 43 €	152 € 15,2 € 52 €	179 € 17,9 € 61 €	189 € 18,9 € 65 €	196 € 19,6 € 67 €	206 € 20,6 € 71 €	220 € 22 € 75 €	237 € 23,7 € 81 €	252 € 25,2 € 86 €	262 € 26,2 € 90 €	
Agrégés Classe Normale <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	140 € 14 € 48 €	172 € 17,2 € 59 €	204 € 20,4 € 70 €	217 € 21,7 € 74 €	230 € 23 € 79 €	245 € 24,5 € 84 €	263 € 26,3 € 90 €	281 € 28,1 € 96 €	298 € 29,8 € 102 €	310 € 31 € 106 €	
Agrégés Hors Classe Chaires Supérieures <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	281 € 28,1 € 96 €	298 € 29,8 € 102 €	310 € 31 € 106 €			332 € 33,2 € 113 €	344 € 34,4 € 117 €	362 € 36,2 € 124 €			
Certifiés, CPE, Psy-EN Classe Exceptionnelle <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	263 € 26,3 € 90 €	277 € 27,7 € 95 €	292 € 29,2 € 100 €	312 € 31,2 € 107 €		334 € 33,4 € 114 €	346 € 34,6 € 118 €	363 € 36,3 € 124 €			
Agrégés Cl. Exceptionnelle <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	312 € 31,2 € 107 €					334 € 33,4 € 114 €	346 € 34,6 € 118 €	363 € 36,3 € 124 €	378 € 37,8 € 129 €	398 € 39,8 € 136 €	

Contractuels

Traitement brut mensuel	Inférieur à 1100 €	1101 à 1400 €	1401 à 1700 €	1701 à 2000 €	2001 à 2300 €	2301 à 2600 €	2601 € et plus
Cotisation	40 €	70 €	100 €	130 €	150 €	170 €	190 €
<i>En 10 prélèvements de :</i>	4 €	7 €	10 €	13 €	15 €	17 €	19 €
Coût réel après crédit d'impôt	14 €	24 €	34 €	45 €	51 €	58 €	65 €

Retraités et Pensionnés

Pension BRUTE Mensuelle	Inf. à 1681 €	de 1681 à 1880 €	de 1881 à 2060 €	de 2061 à 2250 €	de 2251 à 2440 €	de 2441 à 2630 €	de 2631 à 2810 €	de 2811 à 3000 €	de 3001 à 3190 €	de 3191 à 3370 €	de 3371 à 3560 €	3561 € et plus
Cotisation	67 €	86 €	94 €	103 €	113 €	122 €	131 €	140 €	149 €	158 €	167 €	176 €
<i>10 prélèvements :</i>	6,7 €	8,6 €	9,4 €	10,3 €	11,3 €	12,2 €	13,1 €	14 €	14,9 €	15,8 €	16,7 €	17,6 €
Coût réel après crédit d'impôt	23 €	30 €	32 €	36 €	39 €	42 €	45 €	48 €	51 €	54 €	57 €	60 €

Stagiaires Agrégés, Certifiés, CPE, Psy-EN : cotisation du 1^{er} échelon du corps.

Élèves Psy-EN 1^{ère} année : 77 €

Personnels de vie scolaire (AED, AESH, AVS...) : 39 €

Personnels en attente de reclassement, stagiaires antérieurement fonctionnaires : cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paye.

Mi-temps ou temps partiel :

Cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel

Cotisation minimale 39 €

Cotisation non calculée dans ce barème : Montant cotisation = 10 € + 0,363 x indice brut majoré
Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / nb de prélèvements (arrondi au 1/10^{ème} d'euro supérieur)

Un cas particulier, un problème, une question ?

Contactez la trésorerie du SNES Versailles : tresor@versailles.snes.edu

N'oubliez pas de compléter le bulletin d'adhésion le plus précisément possible.

En particulier, indiquez bien votre mail, le SNES pourra ainsi vous adresser des informations à caractère général mais aussi des informations personnelles lors des opérations de gestion (promotion, mutations...).

**Si vous êtes non imposable,
Vous obtiendrez un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation.**